

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DÉPARTEMENT  
DE LA HAUTE-SAÔNE**

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL de la commune de CHAMPEY**

Séance du **10 avril 2024**

Date de la  
convocation :  
04/04/2024

Date  
d'affichage :  
30/04/2024

Nombre de  
conseillers : 14  
En exercice :14  
Présents :10

L'an deux mil vingt quatre et le dix avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la mairie de la commune de Champey, sous la présidence de M. VALLEY Jean, Maire.

**Présents :** MM. VALLEY - DUVERNOY - PERRIN - LEBOURG - Mmes DAVID - DESGRANGES - GENTER - NINI - RAIBER - VUILLEMOT - Mr PRADA PRADA .

**Absents :** HASENFRATZ - HENRY - THIEBAUD

**Procurations :** Mr HASENFRATZ Laurent a donné procuration à Mr DUVERNOY Pierre.  
Mr HENRY Jean-Pierre a donné procuration à Mr PRADA PRADA Jonathan.  
Mr THIEBAUD Pierre a donné procuration à Mme NINI Angélique.

Mme GENTER Colette a été nommée secrétaire.

### 1 – Approbation du procès verbal de la séance du conseil municipal du 27 mars 2024

Le Maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 27 mars 2024, qui est adopté à l'unanimité des membres présents

### 2 -Vote du compte administratif du budget Lotissement « Sous l'étang .

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. DUVERNOY Pierre, délibérant sur le compte administratif « lotissement Sous l'Étang » de l'exercice 2023, dressé par M. VALLEY Jean, maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le vote à l'unanimité.

Le compte administratif lotissement « Sous l'Étang » pour l'année 2023 s'établit comme suit :

<b>Section fonctionnement :</b>	<b>164 758,71 €</b>	<b>(D001)</b>
<b>Section d'investissement :</b>	<b>- 188 988,74 €</b>	<b>(R002)</b>
<b>Total général :</b>	<b>- 24 230,03 €</b>	

Délibérations 2024\_25

### 3 - Affectation Des Résultats du budget du lotissement « Sous l'Étang »

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur VALLEY Jean après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 , **Statuant** sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2023 **décide** l'affectation des résultats suivants :

	Affectation des résultats	
Fonctionnement	(R002)	164 758,71
Investissement	(D001)	- 188 988,74

Délibération N° 2024\_26

### 4 – Vote des taxes locales année 2024.

Après s'être fait présenter les différents budgets primitifs de l'exercice 2024, le conseil municipal a voté (**VOTE : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0**) pour tous les différents budgets comme ceci :

<b>Budget Commune :</b>	Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	834 193,76 €
	Dépenses et recettes investissement équilibrées à	365 076,42 €
<b>Budget Chaufferie :</b>	Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	209 414,43 €
	Dépenses et recettes investissement équilibrées à	585 781,11 €
<b>Budget Eau / Assainissement :</b>	Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	122 456,23 €
	Dépenses et recettes investissement équilibrées à	229 482,86 €
<b>Budget Forêt :</b>	Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	264 917,19 €
	Dépenses et recettes investissement équilibrées à	6 136,77 €
<b>Budget Lotissement Sous l'Étang:</b>	Dépenses et recettes fonctionnement équilibrées à	556 498,52 €
	Dépenses et recettes investissement équilibrées à	550 728,55 €

Délibération N°2024-27